

Forêt de Mormal: la déforestation est-elle en marche?

Selon un document de l'IGN, les prélèvements de bois ont dépassé la production au Parc Naturel de l'Avesnois pendant 9 ans. Certains parlent de déforestation. Difficile de ne pas y voir un lien avec la surexploitation de la forêt de Mormal – laquelle représente un tiers de la surface boisée du Parc.



Quand les volumes de prélèvement à l'hectare dépassent la production biologique pendant plusieurs années

LA
VOIX
DU
NORD

on parle de déforestation. PHOTO SAMI BELLOUMI - VDNPQR

Par Rufus de Ridder

Publié: 2 Mars 2023 à 19h00 Temps de lecture: 3 min Partage :

Dans un document intitulé « Mémento 2022 » publié par l'Institut National d'Information Géographique et Forestière (1), on apprend que **la production biologique de bois est en baisse de 10 % en France**. L'information a été relayée par Alain Vaillant de l'association Nord Nature Environnement, dans la dernière revue du même nom (2). L'auteur de l'article s'est penché plus particulièrement sur le cas de la forêt de Mormal. Sur les cartes publiées dans le Mémento de l'IGN, on ne distingue pas vraiment le massif de Mormal ; il est intégré dans **une zone hexagonale qui correspond globalement au Parc Naturel Régional de l'Avesnois (PNRA)**.

Sur la carte représentant la production biologique, le code couleur utilisée pour la zone en question indique une quantité de 7,6 m³/ha/an pour la période de 2012 à 2020. **Sur celle qui représente les prélèvements de bois, la couleur révèle, pour la même zone et la même période, le volume inquiétant de 11 m³/ha/an.** « *Quand, pour une année, les prélèvements sont supérieurs à la production biologique, cela peut être compensé l'année suivante. Ce n'est pas de la déforestation, écrit Alain Vaillant. Mais quand cela se produit, en moyenne tous les ans, durant 9 ans, cela commence à être une tendance.* » Tendance qui, si elle persiste, conduira inévitablement à une déforestation de parties de l'espace.

« *J'échange avec l'auteur de l'analyse depuis quelque temps, dit Benoît Tomsen. Nous avons comparé nos méthodes d'analyses. Toutes deux sont innovantes et arrivent à la même conclusion !* » Le président de l'association Mormal Forêt Agir, qui se bat contre la surexploitation de la forêt de Mormal depuis 2017, devrait publier un article sur le sujet prochainement.

La réponse du ministère au député Saint-Huile

Dans une question écrite du 8 novembre 2022, le député Benjamin Saint-Huile avait alerté le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire sur la gestion du bois par l'ONF en forêt de Mormal. **Le parlementaire disait s'inquiéter de l'écart entre les 62 000 m³ de bois que l'ONF prévoyait de récolter entre 2014 et 2033, et les 120 000 m³ déjà coupés fin octobre 2022.** Il demandait au Ministre de prendre les mesures pour que les programmations actées soient désormais respectées. La réponse est arrivée le 21 février. Le Ministre évoque un prélèvement moyen annuel de 58 000 m³ au cours des 24 dernières années en forêt de Mormal. Avant de concéder que **les volumes ont augmenté fortement pour atteindre 100 000 m³/an entre 2010 et 2018.** « *Depuis 2019, les volumes désignés baissent nettement* », conclut la réponse.

(1) INIGF, anciennement IGN. (2) Nord Nature Environnement – n°184, décembre 2022.